

Dans ce numéro :

-  **Assemblée Générale** 
-  **Verdict de la CTI** 
-  **Gala de Toulon** 
-  **Passer de manager à leader** 
-  **Afterwork Supméca** 
-  **Retrouvaille promo 2004** 
-  **Annuaire 2013** 
-  **Innovation frugale** 
-  **Caution étudiant** 
-  **Premier G.I. Supméca** 
-  **Promos 2009 à 2013** 
-  **Supméca Golf Trophy** 
-  **Clauses abusives** 
-  **Résultat enquête IDF** 
-  **Journée Speed Project** 

EDITO

Chères amies et amis,
Le Comité de Rédaction vous souhaite une merveilleuse nouvelle année 2014, en espérant la réussite de tous vos projets, tant professionnels que personnels.

2014 sera sans aucun doute un bon cru pour notre Association et les membres de notre réseau. Certains grands projets devraient se concrétiser et de nombreux événements viendront animer l'année avec et grâce à vous.

Et pour l'Association, ce début d'année est déjà très riche puisqu'il rime avec de bonnes nouvelles et une actualité toujours aussi diversifiée : renouvellement de l'habilitation de la CTI, Assemblée Générale de l'Association, Gala à Supméca Toulon, Journée Speed Project, ...

Cela laisse présager que 2014 sera une très bonne année !

Très bonne lecture,
Le comité de rédaction

Assemblée Générale

le Samedi 8 mars 2014 de 9h à 12h,
dans les locaux de l'école, 3 rue Fernand Hainaut - 93407 Saint Ouen

Une Assemblée Générale, c'est d'abord l'occasion de s'informer sur la marche de l'Association et de participer à la construction de ses projets. Mais cela permet aussi de rencontrer d'autres anciens, de discuter avec les responsables du moment, de faire part de ses remarques, de proposer ses services pour une activité de son choix, et cerise sur le gâteau, de créer et renforcer son réseau. Ceux qui ont la charge de faire fonctionner l'Association apprécient toujours de mesurer en direct le soutien des membres et le bien fondé de leurs actions et orientations. N'hésitez donc pas à venir.

tion : elle permet de transmettre le pouvoir de vote d'un adhérent à un autre adhérent. Pour le vote, il est nécessaire d'être à jour de sa cotisation, le règlement peut se faire sur place .

Ordre du jour et appel à candidature : page suivante



Photo : <http://delage.belloide-photo.com>

A NOTER DANS VOS AGENDA

Février		...	
11	JSP Journée Speed Project	8/03	Assemblée Générale
15	Gala Supméca Toulon	4/04	Rencontre promotion 2004
20	After work Supméca	23/05	Supméca Golf Trophy
	Enquête de situation auprès des jeunes diplômés		





Assemblée Générale (suite): Appel à candidature, ordre du jour

Appel à candidature pour le renouvellement des membres du C.A. :

Les membres actifs* de l'Association peuvent être candidats à un mandat au CA. Les candidatures, pour être validées par le Conseil, conformément aux statuts, devront parvenir avant le 3 mars 2014, date de la dernière réunion de celui-ci.

Chaque année, environ le tiers des membres du Conseil d'Administration de notre Association est à renouveler lors de l'Assemblée Générale. Soit 7, 8 ou 9 mandats selon les cas.

Pour l'envoi de vos candidatures : Secrétariat de l'Association, Véronique Da Silva

3, rue Fernand Hainaut - 93407 Saint-Ouen 01.49.45.29.43 (veronique.da-silva@supmeca.fr)

*membre actif = à jour de sa cotisation.

ORDRE DU JOUR

- Accueil
- Rapport moral de l'exercice 2013
- Rapport financier de l'exercice 2013
- Vote des quitus
- Projets d'activités 2014
- Budget 2014
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Cocktail, discussion, échanges.



CTI : Verdict très positif pour Supméca ... et notre Association

Les 12 et 13 septembre dernier, la commission des Titres d'Ingénieurs (CTI), effectuait son audit à l'école, dans le cadre du renouvellement de son habilitation à délivrer des titres d'Ingénieur diplômé reconnus et accrédités. A cause des récents déboires en la matière de 2 écoles d'Ingénieurs prestigieuses, une certaine tension planait en attendant les conclusions. Mais les résultats sont maintenant connus et la

Commission
des Titres d'Ingénieur

commission a renouvelé l'accréditation des formations dispensées à Supméca, pour la durée maximum possible, soit 6 ans.

Nous sommes particulièrement heureux d'annoncer ce résultat, parce que, sans que nous l'ayons pressenti au vu de l'audit, la Commission a clairement mentionné en synthèse, parmi les 8 points forts relevés : le «Dynamisme des anciens élèves et leur implication dans la vie de l'école ». C'est une belle reconnaissance par des tiers des travaux accomplis par l'Association.

Pour obtenir l'habilitation, les écoles doivent se conformer à un cahier des charges précis. La CTI examine tous les éléments qui concourent à une bonne formation d'ingénieurs : qualité du recrutement, encadrement, liens avec les entreprises, exposition internationale, pédagogie, compétences et insertion des diplômés... Elle délivre l'habilitation à délivrer le titre d'Ingénieur, mais depuis 1997, celle-ci n'est décernée que pour 6 ans au maximum, renouvelables.

La majorité des formations déjà habilitées réussit à renouveler son accréditation pour 6 ans. Mais si, lors de l'évaluation périodique organisée par grands secteurs géographiques, la commission se rend compte de trop nombreux points faibles, elle peut réduire la durée d'habilitation à 3, 2 ou 1 an, voire la supprimer dans des cas extrêmes. Notons que ce sont les formations d'ingénieurs qui sont accréditées et non les écoles dans leur ensemble.



Gala Supméca toulon : Last but not least

La rentrée 2013 a vu deux événements importants pour Supméca Toulon : le déménagement dans ses nouveaux locaux sur le campus de l'Université Sud Toulon Var (USTV) et l'arrivée de la dernière promotion d'étudiants intégrant l'école.

C'est dans ce contexte que le BDE de Supméca Toulon invite les anciens Supméca à participer à son dernier gala. Celui-ci se déroulera le samedi 15 février 2014 dans un lieu proche de l'école (campus de l'université).

La participation de 50€ vous permettra de participer au repas, à la soirée dansante à l'after et, si vous le souhaitez, bénéficier d'une navette de retours. Pour celles et ceux qui viendraient de

loin, des chambres d'hôtes sont encore disponibles à proximité de l'école.

Les anciens, participants au gala ou non, peuvent aussi contacter le BDE pour bénéficier d'une visite des nouveaux locaux le samedi 15 février après-midi. La visite sera faite avec des étudiants et la directrice de l'établissement.

Pour participer à ces événements, contactez dès maintenant le BDE :

gala2014supmecatoulon@gmail.com

ou sur le site

<http://www.bde-supmeca.fr/site/privés/>

gala.php





Comment passer de manager à leader ?

Si vous vous posez cette question, cela laisse entendre que vous êtes déjà un manager accompli et que vous visez l'étape suivante : celle du leadership. Alors double bravo ! D'abord, parce que votre ambition est le premier « actif » du leader, ensuite parce qu'en décidant de modifier votre image auprès de ceux qui vous voient encore comme un simple manager, vous avez d'ores et déjà agi en leader. Etre un leader, c'est en effet donner la vision, porter le sens, décider, écouter, commander, motiver ; bref, donner envie de vous suivre.

La trajectoire ascendante d'un leader est comparable à celle d'une fusée à trois étages : - Grâce au premier étage, on effectue le passage de « simple spécialiste » ou expert métier au manager. L'expert « délivre » bien, se fait confier une petite équipe puis devient manager, position qui va l'obliger à faire faire les choses au lieu de les faire lui-même.

- Avec le deuxième étage de la fusée, on vit toutes les phases qui correspondent à l'état de manager accompli, un professionnel à qui il revient de faire grossir son

périmètre d'action et d'élargir son équipe ainsi que ses responsabilités ;

- Enfin, avec le troisième étage on effectue le passage du « manager accompli » au leader. Lorsqu'on atteint ce stade, on se retrouve à un niveau qui, paradoxalement, pousse à convaincre plutôt qu'à expliquer. Un leader, pour être suivi, a en effet surtout besoin d'être cru, et pas seulement d'être compris. La compréhension des objectifs n'a jamais garanti l'adhésion. Sa plus grande force, c'est sa capacité à fédérer des gens dont les intérêts diffèrent et à les « brancher » sur un objectif commun. Le leader produit une double adhésion : on le croit et on croit en lui. Le leader, porteur de sens, est en « vibration haute » sans être survolté. Il est visionnaire sans être illuminé. Quel que soit son « calibre », du patron de PME au président d'un groupe du CAC 40, il croit en sa mission.



Source : d'après Eléna Fourès, fondatrice cabinet Idem per Idem



Les afterworks Supméca trouvent leurs marques

Le 4 décembre dernier, la Commission Elèves et Jeunes Anciens organisait un afterwork pour les étudiants et anciens Supméca de la région parisienne en privatisant un bar dans le centre de Paris. Comme pour les éditions précédentes, ce fut un grand succès puisque 40 anciens et 34 étudiants se sont retrouvés le temps d'une soirée où le buffet était offert par notre Association. De 19h30 jusqu'à 22h30, les participants (promotions 2006 à 2016) ont pu discuter et participer à l'ambiance toujours aussi chaleureuse qui anime ces soirées.

La Commission prévoit 3 afterworks en 2014, avec un prochain rendez-vous le 20 février. Si vous n'y avez pas encore participé, n'hésitez pas à vous inscrire et à

venir avec vos collègues de promotion !

Contact : jeunes.anciens@supmeca.com



Organisation des retrouvailles de la Promo 2004

Une rencontre est organisée pour la promotion 2004, 10 ans après sa sortie. vous inscrire dès maintenant.

Cette rencontre est prévue le 4 Avril 2014, de 21h à 3h, en plein coeur de Paris, sur la péniche « Le Henjo ». Par ailleurs, c'est l'occasion pour cette promotion de 2004 de retrouver des amis, parrains, fillots puisque les promotions 2003 et 2005 sont également conviées à l'évènement ! De même, les conjointes et conjoints sont les bienvenus.

Les mêmes des promotions 2003 et 2005, sont naturellement invités à cette soirée. N'hésitez pas à prévenir vos camarades de promotion et à vous renseigner et

Contact : Florimond PINZELLI
florimond.pinzelli@edu.supmeca.fr



Photo : Le Henjo (aux retrouvailles de l'an dernier)





Annuaire 2013

Le nouvel annuaire est arrivé dans les boîtes aux lettres fin décembre, avec quelques nouveautés et beaucoup de mises à jour.

La liste alphabétique a évolué vers plus de clarté : la promotion apparaît nettement en face du nom, et non plus dans les autres diplômes ou décorations ; les coordonnées professionnelles précèdent les personnelles, elles-mêmes mises en retrait pour faciliter la lecture. De plus, le nom des « mariées » est accessible de deux manières : par le nom de jeune fille, sous lequel généralement elles étaient connues au temps de leur scolarité, et sous le nom marital maintenant utilisé.

Les listes par promotion ont été également améliorées. Elles sont présentées dans l'ordre chronologique, et le nom du parrain est mentionné pour chacune. Les Diplômés en Génie Industriel sont maintenant listés avec la promotion Supméca, comme il se doit, et non plus à part.

Certes, il reste beaucoup à faire au niveau du contenu. D'abord dans le classement des Sociétés qui est encore imprécis, souvent à cause des dénominations disparates. Ensuite dans la connaissance des adresses postales : nous n'en connaissons en effet que 50% alors que nous disposons déjà de 80% des adresses mails grâce aux 700 mises à jour de cette année. Voilà du travail pour 2014 !

Mais pour le moment, ne gâchons pas notre plaisir. Les premières réactions des lecteurs à cet annuaire 2013 sont très positives. Les évolutions de présentation des informations ont bien été perçues et l'amélioration de la fiabilité appréciée. Un grand merci, et toutes nos félicitations à l'équipe de la Commission Annuaire pour le travail accompli, et en premier lieu son responsable, Michel Mirjol. Nous lui souhaitons le même succès pour 2014.



ERRATUM : Une rare anomalie s'est produite cette année : l'imprimeur a malencontreusement mélangé un lot d'essai invalide avec le tirage définitif. Cela veut dire que certains Anciens ont reçu un annuaire dont il manque les pages 113-128 et dont les pages 97-112 sont en double. Si vous êtes dans ce cas, signalez-le au secrétariat (secretariat@supmeca.com), un exemplaire correct vous sera envoyé.



L'innovation frugale

Innover...Voilà un leitmotiv que l'on entend souvent en ces temps de crise industrielle ! Mais comment innover ? Quel processus mettre en place ? Selon quels axes l'entreprise doit-elle orienter sa stratégie R&D ?

Voici 6 axes de travail simples, pragmatiques et humains qui peuvent contribuer à changer les modèles d'innovation. Ceci en engageant les nouveaux développements en les basant sur des démonstrateurs technologiques développés en cycles courts qui peuvent échouer sans entraîner un coût financier trop important tout en tirant partie de leurs échecs pour rebondir dans la simplicité et l'agilité, et ceci quels que soient les marchés:Quelques exemples : PSA



avec l'Hybrid Air et la 208 Hybrid FE, Airbus avec l'avion biplace électrique ou encore Airbus Helicopters avec X3 et l'hélicoptère sans pilote ! Et c'est à ces problématiques (et à bien d'autres) que peut répondre le concept d'innovation frugale qui conseille :

- La recherche d'opportunité dans l'adversité.
- Faire plus avec moins.
- Penser et agir de manière flexible.
- Viser la simplicité.

-Intégrer les marges et les exclus (pays émergents, populations à bas pouvoir d'achat).

-Suivre son intuition.

Gageons que ce concept puisse nous aider chacun à rénover les processus d'innovation peut-être trop lourds et peu agiles des grands groupes dans lesquels nous travaillons!

Précisons que le parrain de la promotion 2012, Christophe de Maistre (Président de Siemens France) intervient dans le livre "L'innovation Jugaad" (éditions Diateino) sur 5 pages en parlant de la gamme de produits SMART, destinés aux pays émergents ayant besoin de produits simples, robustes, abordables et de bonne qualité!



Nouvelle possibilité de caution pour les étudiants

L'état peut désormais se porter caution pour aider les étudiants à trouver un logement. Le dispositif concerné s'appelle « Clé » (Caution locative étudiante). Déjà testé en Aquitaine et Midi-Pyrénées avec 2000 étudiants, il sera généralisé en 2014. Les étudiants issus de familles monoparentales, isolés, ou étrangers en seront bénéficiaires.





Première intronisation pour les « Supméca G.I. 2013 »

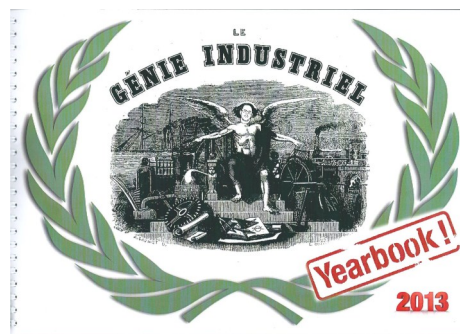
Supméca délivre depuis quelques années, une formation diplômante par alternance, en partenariat avec CFAI-Mécavenir à La Défense. Cette formation s'effectue dans un cadre d'apprentissage sur 3 ans, et met l'accent sur la mécatronique et les systèmes de production. Les cours sont dispensés à Saint Ouen et à la Défense. La 3ème promotion de cette filière a terminé son cursus en 2013. C'est le 18 décembre dernier que, comme chaque année, le Centre de formation a organisé une cérémonie dans ses locaux à la Défense, et pour cette occasion, Geneviève Inglebert, responsable de la filière de formation à Supméca, a chaleureusement félicité et remer-

cié les 19 nouveaux diplômés, parmi lesquels 6 jeunes femmes. Ils ont reçu une écharpe commémorative, ainsi que le book de la promotion, document culte, complet, et en même temps plein d'humour. Quant au diplôme officiel, « Supméca spécialité Génie Industriel », il leur sera remis à l'école, lors de la cérémonie du 13 juin.

La cérémonie concernait également les 3 autres écoles d'Ingénieurs ayant des partenariats avec Mécavenir. Entre chaque célébration, les intermèdes étaient assurés par le groupe musical du CFA,



dans lequel on pouvait reconnaître, deux jeunes chanteuses inscrites à la formation Supméca. Saluons cette cérémonie d'excellent niveau, également chaleureuse et forte en émotions.



Promos 2009, 2010, 2011, 2012, 2013

L'enquête annuelle de la C.G.E. (Conférence des Grandes Ecoles), est lancée en Février. Elle cible les diplômés des 5 dernières promotions des écoles d'Ingénieurs françaises pour analyser et comprendre leur insertion dans la vie active.

Au plan de la méthodologie, ce sont les écoles et les Associations d'Anciens qui servent de relai à la CGE pour contacter les jeunes des promotions concernées. Les réponses sont directement traitées par la CGE, qui après traitement, en communique la synthèse aux

Ecoles. Si le nombre de réponses est significatif, un traitement statistique particulier est fait au niveau de l'école. Attendez-vous donc à être contacté par mail, par l'Ecole (2012 et 2013), où par l'Association (2009, 2010, 2011). Le lien pour répondre à l'enquête vous sera fourni lors de ce contact.



Mais surtout : **répondez !**

Il est tout à fait normal d'être soumis à des enquêtes sur notre situation et notre évolution professionnelle. Pas pour connaître notre situation individuelle aux uns et aux autres, mais bien pour avoir une vision statistique générale de ce que devient un Ingénieur formé à Supméca ou ailleurs, et savoir se situer. Pour cela, il faut des données, et pour avoir des données, il faut répondre.

Les résultats sont toujours répercutés dans la Newsletter de l'Association.



2ème Supméca Golf Trophy—23 mai 2014

C'est le moment de le noter et de réserver la date dans vos agendas. Cette compétition amicale de Golf entre anciens et leurs conjoints, aura lieu le vendredi 23 mai. Une initiation est aussi prévue pour les débutants. Pour le lieu, ce sera le golf de **Forges-les-Bains** en région parisienne. Il fera beau. Bientôt les détails.





Contrats entre professionnels et consommateurs. Que faire en présence d'une clause abusive ?

Les professionnels rédigent souvent des contrats dits « d'adhésion », que le consommateur doit accepter en bloc sans avoir la possibilité d'en négocier les termes. Une fois signé, le contrat s'impose alors aux parties contractantes. Pour prévenir l'existence d'éventuelles clauses abusives, un dispositif existe depuis la fin des années 1970 (lois Scrivener).

Comment reconnaître une clause abusive ?

Afin de simplifier les recours des particuliers, un décret de mars 2009 a identifié et recensé un certain nombre de clauses abusives. Il les a classées en deux listes :

- une liste « noire » énumérant 12 clauses interdites dans les contrats (par exemple, celle qui empêche le consommateur de demander la résiliation du contrat en cas d'inexécution par le professionnel de ses obligations) ;

- une liste « grise » répertoriant 10 clauses présumées abusives (par exemple, la clause autorisant un professionnel à conserver des sommes versées par le consommateur qui renoncerait à conclure le contrat, sans prévoir réciproquement une indemnisation du consommateur si c'est le professionnel qui renonce).

Si la clause figure sur une des listes : avantage au consommateur

Si la clause figure dans la liste noire, « elle est alors "réputée non écrite", tout se passe comme si elle n'existait pas. Cela signifie qu'en principe, il n'est pas nécessaire d'aller en justice pour faire constater qu'elle ne produit pas d'effet ».

Si la clause est énumérée dans la liste grise, elle est alors « présumée » abusive. En cas d'action en justice (à votre initiative ou à celle du professionnel), c'est alors « au

professionnel qu'il appartient de démontrer que la clause dans son contrat n'est pas abusive », explique la DGCCRF (concurrence et répression des fraudes).

Si la clause ne figure sur aucune des listes : un recours reste possible

En effet, les listes noire et grise ne sont pas exhaustives. Si vous ne parvenez pas à vous entendre avec le professionnel, c'est le juge qui devra apprécier le caractère abusif ou non de la clause. Attention ! Dans ce cas de figure, c'est à vous qu'il appartient de prouver qu'il s'agit bien d'une clause abusive.

Pour plus d'informations :

www.clauses-abusives.fr

Source : Intérêts privés



Résultat enquête du questionnaire adressé aux Supméca d'Ile de France, le potentiel est présent !

Ce sont quelques 1154 diplômés de Supméca qui ont reçu début Décembre 2013 un questionnaire en 5 points qui les invitaient à décrire leurs attentes, et leur envie d'implication dans la constitution d'un groupe IDF. Au final, 74 personnes ont répondu, c'est un début !

Concernant les promos, on observe une majorité de « jeunes » diplômés qui constituent l'avenir de l'Association, avec de nombreuses suggestions intéressantes. Cependant les « anciens » ne sont pas en reste, et heureusement ! En effet, les diplômés expérimentés ont tout intérêt à rencontrer ces forces vives qui peuvent constituer de bonnes recrues, voire de bons partenaires professionnels.

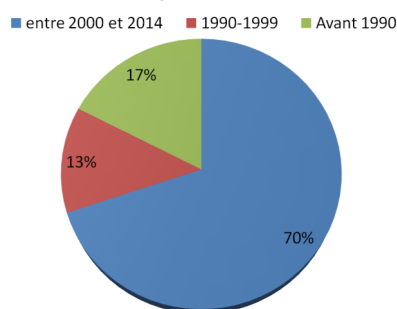
Les attentes des Franciliens :

Du côté des attentes –et elles sont bien présentes- on voit se constituer deux poles, l'un professionnel, avec en premier lieu le souhait d'enrichir son réseau, rencontrer des partenaires professionnels et être accom-

pagné/conseillé dans sa carrière. L'autre pole d'attentes montre une envie très forte de retrouver ses camarades de promo voire de rencontrer d'autres promotions autour d'activités diverses (œnologie,

tion des activités du groupe IDF, vous êtes 50% à être prêt à y participer et 15% à vouloir vous y impliquer fortement. Voilà une base solide pour lancer la machine en route!

Répartition des répondants par promo



sport, visites culturelles etc...). En résumé, les Supméca ont un œil sur leur vie professionnelle mais n'en oublie pas les bons moments passés tous ensemble !

Pour ce qui est de l'envie de s'impliquer dans l'organisation et l'anima-

Ces premiers résultats nous permettent ainsi de voir que le potentiel est là, il ne reste plus qu'à le mettre en mouvement de façon collective ! Le groupe IDF reviendra très bientôt vers vous pour un premier événement nous permettant d'échanger sur les intérêts et les besoins de chacun, tout ceci autour d'un verre, dans Paris (les propositions de lieu sont acceptées !).

Pour toute remarque, suggestion, volontariat ou question :

groupe.idf@supmeca.com

Votre avis nous intéresse toujours, si vous n'avez pas répondu au questionnaire, n'hésitez pas !

https://docs.google.com/forms/d/1g0nl_UOpGVlrRrpVSwTF0Bhk9GYYVupZxWbEm5521i8/viewform





Journée Speed Project le 11 février 2014

La 3ème édition de la Journée Speed Project aura lieu le mardi 11 février et il vous est encore possible de soumettre vos projets.

Pour rappel, il s'agit d'un événement organisé par la Supméca Junior Etudes (SJE), dont le principe est simple : des industriels, des associations ou des particuliers proposent des sujets qui sont traités, en 8 heures, par deux équipes d'étudiants garantissant donc pour chaque projet deux approches et donc deux concepts de solutions différents.



Si vous souhaitez y participer, ou obtenir plus d'informations, rendez-vous dès maintenant sur le site dédié pour proposer votre sujet :

<http://jsp.juniorsupmeca.com/> ou jsp@juniorsupmeca.com



Cotisations 2014

L'exercice commençant le 1er janvier, il faut bien s'habituer à ce que les vœux et l'appel de cotisations pour l'Association arrivent de concert. L'adhésion, c'est maintenant. Elle donne droit à l'annuaire papier, permet d'être couvert par une assurance professionnelle de protection juridique, occasionne des tarifs préférentiels sur les événements de l'Association, ouvre l'accès aux AG et processus de décision, et bientôt, permettra l'accès à des zones réservées sur le futur site Web.

Ces services s'ajoutent à ceux accessibles à tous : Emploi, Newsletters, Groupes, site Web actuel, événements,...).

Outre les services aux adhérents, l'adhésion permet de soutenir les actions de l'Association dans de nombreux domaines : organiser les enquêtes de situations des jeunes diplômés et des ingénieurs établis, défendre le diplôme et la reconnaissance de l'école, faciliter la recherche de stages, être partie prenante

dans la cérémonie de remise des diplômes, décerner des prix aux élèves, être présente à l'IESF, aider certains élèves en difficulté, organiser des congrès. Et la liste n'est pas vraiment complète !

Autant de raisons pour adhérer !

Combien payer ? : Le tarif est de 60 Euros, ramené à 30 Euros pour les 3 dernières promotions : 2011,

2012 et 2013. Il est ramené à 45 Euros pour les anciens de plus de 65 ans au 1er janvier 2014.

Quand payer ? : Maintenant ! (Les cotisations sont exigibles à partir du 1er janvier de l'exercice.)

Comment payer ? : Chèque, internet ou virement bancaire

A qui ? : Association Supméca

Tarifs 2014 - Exercice du 1er janvier au 31 décembre		
Diplômés (selon promotions)	2011, 2012, 2013	30 Euros
	2010 et avant	60 Euros
	Plus de 65 ans au 1er janvier	45 Euros
	Soutien	> 100 Euros
Juniors	Etudiants Supméca	5 Euros

Par Chèque	Par Internet sur le site de l'Association	Par virement sur le compte de l'Association
A l'ordre de : "Association Supméca"	www.supmeca.com	Depuis l'étranger IBAN FR76 3000 3040 3100 0500 7569 237 BIC / SOGEFRPP
Adressé au Secrétariat, 3, rue Fernand Hainaut 93407 Saint-Ouen	Barre de choix : "Cotisations" Puis : "Achetez maintenant"	Depuis la France Banque : 30003 Guichet : 04031 N° de Compte : 00050075692 Clé RIB : 37

Une question, un article, une suggestion, ... écrivez à l'adresse mail ci-dessous :

redaction@supmeca.com



Comité de rédaction :

Paul GAÏANI-PORQUET, Henri-Paul LIEURADE, Jean-Pierre PAILLARD, Christophe SANGLIER, Romain ZIMMERMANN

Association SupMéca 3, rue F. Hainaut 93400 St-Ouen
site internet : www.supmeca.com